

EPE - Algérie Télécom - Spa

NIF : 000216001808337

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj

Adresse : CITE 20 AOUT 1955 BBA

AVIS DE CONSULTATION RESTREINTE

N° AT/DOT/BBA/SDFS/DAL/010/2024 suite à l'infructuosité

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj lance un avis de consultation restreinte pour :

**Prestation d'étude et suivi des travaux de réhabilitation ou de réaménagement pour le compte de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj**

L'avis de consultation restreinte est constitué de douze (12) lots comme suit :

N° Lot	DÉSIGNATION	SURFACE M <sup>2</sup>
01	ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉHABILITATION DU SITE URAD RAS EL OUED	287.50
02	ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉHABILITATION DU SITE INDOOR RSS AIN TAGHROUT	211.00
03	ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉHABILITATION DU SITE TASSEMEURT	110.41
04	ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉHABILITATION DU SITE INDOOR CHANIA – BBA	74.00
05	ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉHABILITATION DU SITE MEDJANA	68.80
06	ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉHABILITATION DU SITE INDOOR RSS OULED BRAHAM	62.52
07	ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉHABILITATION DU SITE EL MAIN	62.41
08	ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉHABILITATION DU SITE INDOOR CHEFFA	58.72
09	ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉHABILITATION DU SITE DJAAFRA	48.30
10	ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉHABILITATION DU SITE INDOOR RSS SIDI EMBAREK	41.73
11	ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉHABILITATION DU SITE INDOOR RSS AYADAT	30.06
12	ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉHABILITATION DU SITE INDOOR ET SALLE DE GROUPE ÉLECTROGÈNE TAGALAIT	29.86

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Conformément aux dispositions de la procédure de passation des marchés d'Algérie Télécom de janvier 2019, il s'agit d'un avis de consultation restreinte relative à l'étude et suivi, ouverte aux architectes inscrits au tableau national de l'ordre des architectes, aux bureaux ou groupement de bureaux d'études nationaux publics ou privés agréés en architecture, conformément au décret législatif n° 94-07 du 18/05/94 relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecture, et au décret exécutif n° 16-224 du 22 Aout 2016 fixant les modalités de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment.

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :



**EPE - Algérie Télécom - Spa**

**NIF : 000216001808337**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj**

**Adresse : CITE 20 AOUT 1955 BBA**

**ALGÉRIE TELECOM**

**Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Bou Arreridj**

**Département Achats et logistique**

**Service Achats**

**Adresse : cite 20 aout 1955 BBA**

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de cinq mille dinars (**5000.00 DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n° **0300000068/95**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

**Les offres doivent être composées :**

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de la consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Ces enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention :

**« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »  
Prestation d'étude et suivi des travaux de réhabilitation ou de réaménagement pour  
le compte de la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bordj Bou  
Arreridj  
Avis de consultation restreinte N° AT/DOT/BBA/SDFS/DAL/010/2024**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **vingt (20) jours calendaires** à compter de la première parution de l'avis de consultation sur le site web **safqatic.dz**.

La date et l'heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.